



Cadre de santé

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

202 avenue Jean Jaurès, 93330, Neuilly sur Marne

En transport : RER E Chelles/Gournay, et le bus 113 ; RER A Neuilly Plaisance, direction Marne la Vallée, et le bus 113, arrêt Ville Evrard.

En Voiture : Nationale 34

LES CONTACTS :

Direction des soins 01 43 09 32 33

Mme CHASTAGNOL

Mme BOISSEL

Directionsoins@epsve.fr

Monsieur J. CORINTHE CSS

j.corinthe@epsve.fr

01 43 09 31 58

Secrétariat du service

01 43 09 31 59

Direction des Ressources Humaines –
secrétariat –

drh@epsve.fr

01 43 09 32 61 - 33 53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE

Pôle 93G09 se compose de :

- 1 Unité hospitalisation temps plein de 20 lits
- 1 C A C de 7 lits, unité co-sectorielle
- 1 Unité P R D I de 15 lits
- 1 Unité de Réhabilitation co-sectorielle de 16 lits
- 2 Unités Ambulatoires à Rosny Sous-Bois :
 - C M P / V A D et Famille d'accueil
 - H D J / C A T T P

Les équipes sont composées de :

- 1 Chef de Pôle
- 1 Cadre Supérieur de Santé-Assistant de Pôle
- Praticiens Hospitaliers
- Cadres de Santé
- Psychologues
- IDE / AS /ASH
- Ergothérapeutes / Psychomotriciens
- Assistants Sociales / Educateurs
- Secrétaires

IDENTIFICATION DU POSTE

<p>Position dans la structure :</p> <p>Autorité hiérarchique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des Soins - Cadre Supérieur de Santé <p>Autorité fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de Pôle..... <p>Liaisons fonctionnelles :</p> <p>Interne au pôle/service/direction : .Le Chef de Pôle, les Praticiens Hospitaliers responsables d'UF, les Cadres de Santé des structures extra et intra hospitalières, Infirmiers, Aides-soignants, ASH, Ergothérapeutes, Psychomotricienne, Secrétaires, Psychologues, Assistantes sociales, éducateur spécialisé, Cadre référente hôtellerie ;</p> <p>Externe au pôle/service/direction : Communauté médicale, Cadres Supérieurs de Santé et cadres de santé, Direction financière, DRH (recrutement, gestion du personnel, formation), Direction des services économiques et la logistique. Direction des services informatiques, Direction des Travaux, Direction Qualité affaires juridiques Gestion des risques Relation Usagers (DQRJU), Tous les Pôles cliniques de l'Établissement. Chefs de Pôles des UF, Formation Permanente, Médecine du travail, Tutelles, Pharmacie</p> <p>Externe à l'établissement : Partenaires : Etablissements de santé hospitaliers et médico-sociaux : Hoptauxaine, cliniques, Parents et famille Instituts de formation</p>	<p>Horaire de travail : Forfait Cadre</p> <p>Description synthétique du poste :</p> <p>Les cadres de santé paramédicaux exercent des fonctions correspondant à leur qualification et consistant à encadrer les professionnels des équipes des pôles d'activité clinique et médicotechnique du pôle.</p> <p>Ils ont des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification. Le cadre de santé travaille en étroite collaboration avec le cadre supérieur de santé et le médecin responsable de l'unité.</p> <p>Il gère et manage en interne les ressources humaines en collaboration avec le cadre supérieur de santé.</p> <p>Il réalise un bilan annuel des activités, évalue leur efficacité et propose des axes d'amélioration.</p> <p>Le cadre travaille en coopération avec les autres cadres du pôle et assurer des remplacements sur les autres unités fonctionnelles si nécessaire.</p> <p>Participe à des groupes de travail ainsi qu'aux réunions du pôle.</p>
--	--

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

<p>Missions générales :</p> <p>Est garant de la qualité et de la sécurité des soins et de son organisation</p> <p>Gère les ressources humaines</p> <p>Présence hebdomadaire aux réunions de cadre de santé et RUF cadre de santé du pôle</p> <p>Est responsable du dispositif de formation en soins infirmiers</p> <p>Assure la diffusion de l'information</p> <p>Favorise la communication et le maintien de la collaboration avec l'ensemble des partenaires</p> <p>Contribue à l'organisation hospitalière : Au plan de la population soignée et au plan du matériel et des locaux</p> <p>S'inscrit dans une dynamique de recherche</p> <p>Participe aux réflexions et groupes de travail institutionnels</p> <p>Qualifications : Cadre de santé</p> <p>Savoirs/connaissances théoriques : Management / Planification / Animation du travail en équipe pluri professionnelle</p>
--



Diplômes : Cadre de Santé

Connaissances :

Connaissances approfondies : Soins et la clinique

Connaissances détaillées : communication, relations interpersonnelles, encadrement des personnels, organisation des soins et du travail, conduite du changement, management, conduite de projet, méthodologie d'analyse de situation.

Connaissances générales : droit de la fonction publique hospitalière, gestion administrative, gestion du temps de travail

Savoirs faire :

Arbitrer et/ ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné ; Argumenter, convaincre un ou plusieurs interlocuteurs; Concevoir, piloter et évaluer un projet ; Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs ; Fixer des objectifs et mesurer les résultats ; Piloter, animer, motiver les équipes, Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation ;

Capacité d'adaptation

Savoirs être : Relationnel et ouvert, maitre de soi, équitable, curieux et disponible

Particularités du poste : travail de liaison et partenariat

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre Supérieur de Santé

